

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 15

**Séance du mercredi 27 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juillet l'assemblée régulièrement convoqué le 21 juillet 2022, s'est réuni sous la présidence de Jean-Marc FABRE.

**Présents :** 13

**Votants:** 13

**Sont présents:** Jean-Marc FABRE, Sophie ARDON, Sabine BOU, Sylvie CAZOR-BLANC, Marielle CHINCHOLLE, Jacques CROS, Dorian ENJALBERT, Solange MARTY, Benoît MAUREL, Francis MOLINIER, Yannick PAILLOUX, Daniel RAYNAL, Sandrine SERRE

**Représentés:**

**Excuses:** Marie GAYRAL, Emmanuel GINESTET

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Solange MARTY

---

**ORDRE DU JOUR**

- Délibération nomination d'un directeur et d'un responsable de régie de transports
- Délibération signature autorisation d'urbanisme donnant pouvoir à Monsieur MOLINIER DP n° 012059 22 G0010
- Délibération choix des agents recenseurs pour le recensement Insee 2023 commune de Castanet-

**NOMINATION DIRECTEUR ET RESPONSABLE DE REGIE DE TRANSPORTS - DE 2022 056**

Conformément aux dispositions des articles L 2221-1 à L 2221-10 et R 2221-1 à R 2221-52 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 février 1987 créant une régie communale de transports et désignant :

- le maire de la commune comme responsable de la régie de transports.
- l'agent comptable, le comptable de la commune, service de Gestion Comptable de Villefranche de Rouergue.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est désigné responsable de la Régie de Transports depuis le 29 mars 2014, et propose de désigner un directeur de régie de transports

Après en avoir délibéré, le conseil DECIDE que Mme ENJALBERT Marlène, adjoint administratif est sera nommée directrice de la Régie de Transports dans le cadre de ses fonctions à partir du 1er Août 2022

**AUTORISATION D'URBANISME DONNANT POUVOIR AU 3EME ADJOINT DP012059 22 G0010 - DE 2022 057**

Monsieur CROS Jacques présente aux membres du conseil municipal le dossier déclaration d'urbanisme n° DP012059 22 G0010 \*\*\*\*\*,

Monsieur le Maire intéressé par cette demande, quitte la salle,

Après avoir présenté la demande d'urbanisme, l'assemblée DONNE autorisation à Monsieur MOLINIER Francis pour la signature de l'arrêté du dossier d'urbanisme n° DP 012059 22 G0010

**NOMINATION DES AGENTS RECENSEURS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023 -  
Report de la délibération lors d'une prochaine séance du conseil municipal.**

Monsieur le Maire, propose de nommer les agents recenseurs pour le recrutement prévu sur la période de janvier à mars 2022; Après avoir publié une offre d'emploi sur le journal local Monsieur le Maire présente les candidatures. Après en avoir délibéré

Madame CHAUCHARD Marie Claude, et Madame RIGAL Marie Laure seront recrutées en qualité d'agents recenseurs pendant la période préconisée par l'INSEE.

Monsieur le Maire propose de reporter la délibération lors d'une prochaine séance du conseil municipal afin d'aborder le sujet de la rémunération.

**QUESTIONS DIVERSES**

La séance du conseil municipal est levée à 21h00

*La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 21/09/2022 à 20h30.*